

## SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1911

---

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

---

La séance est ouverte à 8  $\frac{1}{2}$  heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1911, n<sup>os</sup> 8 et 9.

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1911, n<sup>o</sup> 4. — Ch. Delhaise, La décroissance de la population au Congo et la polygamie. — F. Kraentzel, La géographie en France.

*Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*, 1911, n<sup>o</sup> 6. — Hans Pohlig, Bovidés fossiles de l'Italie.

*Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1911, n<sup>o</sup> 11.

*Volkskunde*, 1911, n<sup>os</sup> 11 et 12. — Fr. de Ridder, Over begravenissen in de XVI<sup>e</sup> eeuw. — Th. Peeters, Oude Kempische liederen. — A. de Cock, Spreekwoorden, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. — J.-E. Gillet, Iets over den pastoor van Lapscheure. — A. de Cock, De macht der kinderlijke onschuld in de sagenwereld.

*Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1911, n<sup>os</sup> 7-8. — G. Huet, Le conte des sœurs jalouses. — Léon Charles, Les Lobi. — René Basset, Folklore d'Éthiopie. — Raf. Corso, I doni nuziali, studio critico-comparato. — Jules Harmand, L'arc à balles. — R. Andrée, Taufe totgeborener Kinder in Tirol.

*Revue anthropologique*, 1911, n<sup>o</sup> 11. — L. Manouvrier, Anthropométrie et aptitudes. — T.-V. Holbé, Notes sur Bornéo et la

Malaisie. — Ph. Pinel, Rapport présenté à la Société des Observateurs de l'homme sur le Sauvage de l'Aveyron.

*Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 1911, Bd XXXI, Heft 3 und 4. — E. Torday, Der Tofoke. — Th. Koch-Grünberg, Aruak-Sprachen Nordwestbrasilien und der angrenzenden Gebiete. — A. Stummer, Zur Urgeschichte der Rebe und des Weinbaues. — O. Menghin, Zur Urgeschichte des Venostenslandes.

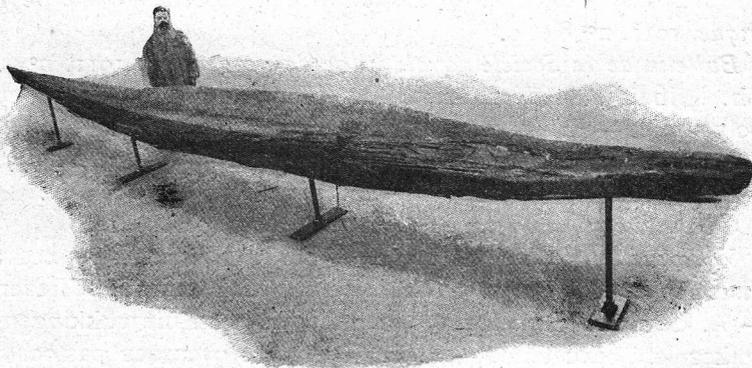
*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, Classe des sciences mathématiques et naturelles*, 1911, nos 8A, 8B, 9A.

*Katalog literatury naukowej Polskiej*, 1910, t. X, nos 3 et 4.

*Pravek*, 1910. — 1911, nos 1-3.

COMMUNICATION DE M. LE D<sup>r</sup> HUART-DE LOË.  
ÉTUDE DES OSSÉMENTS HUMAINS DE LA PALAFITTE  
DU « NECKERSPOEL », A MALINES.

(Planches XII et XIII.)



Pirogue trouvée dans les travaux de dérivation de la Dyle,  
à Malines.

En mai 1904, le B<sup>on</sup> de Loë faisait part à la Société d'anthropologie de la découverte d'une station palafittique au cours des travaux de dérivation de la Dyle, à Malines. Cette note était forcément assez incomplète, les travaux de fouilles étant alors en cours d'exécution.

Qu'il me soit donc permis de rappeler ici la description de cette fouille, qui fut faite plus tard dans le *Bulletin des Musées royaux* (1) :

« Au mois d'avril 1904, dit le B<sup>m</sup> de Loë, les travaux de dérivation de la Dyle, entrepris par le Gouvernement, ont amené la découverte, à environ 5 mètres de profondeur, en dessous des prairies du *Neckerspoel*, d'importants vestiges d'habitations sur pilotis antérieures à l'époque romaine (pl. XII, fig. 1).

» On y pouvait voir cinq groupes de pieux bien distincts, quoique assez rapprochés. Chaque groupe paraissait correspondre à une cabane.

» Le premier groupe comptait cinq pilotis, mais il est probable qu'il y en avait davantage, car la palafitte semblait se continuer sous le talus de l'excavation. Entre les pieux, distants l'un de l'autre de 2 mètres, étaient de longs bois (traverses) très nombreux, entrecroisés dans tous les sens, et des branchages de chêne, de hêtre et de sapin reconnaissables à leurs fruits : glands, faines et pommes de pin. C'étaient, vraisemblablement, les restes de l'ossature de l'aire en terre battue, sur laquelle s'élevait la hutte.

» Le deuxième groupe, qu'une distance d'environ 20 mètres séparait du premier, se composait de cinq pilotis et formait un rectangle mesurant 4<sup>m</sup>50 de longueur sur 3 mètres de largeur, dont le cinquième pieu occupait le milieu. Entre les pieux se voyaient des traverses et des branchages, comme précédemment, *mais avec beaucoup de bois brûlé*.

» Le troisième groupe, de quatre pilotis, était distant du second d'environ 13 mètres. Il formait un carré parfait de 4 mètres de côté. Au centre se trouvaient un gros tronc d'arbre couché ainsi que d'autres bois de moindres dimensions et des branchages.

» Le quatrième groupe, composé de quatre pilotis, se rencontrait à environ 8 mètres du troisième. C'était un rectangle de 5 mètres de longueur sur 3 de large. Entre les pieux gisaient des bois entrecroisés, notamment des débris de planches en sapin, mais très peu de branchages.

» Enfin, le cinquième groupe, qui passait sous le talus opposé, ne présentait que trois pieux visibles, laissant entre eux un intervalle de 2 mètres. La plupart des pieux étaient en chêne. Ils mesuraient de 0<sup>m</sup>50 à 1 mètre de tour. Certaines traverses avaient encore une longueur de 4 mètres.

---

(1) Quatrième année, n° 1, octobre 1904, p. 3.

» Entre les pilotis et groupes de pilotis ont été rencontrés et recueillis, à la profondeur de 4<sup>m</sup>50 à 5 mètres, de nombreux fragments de poterie; des ossements d'animaux; de véritables provisions de noisettes; *de très nombreux morceaux de bois carbonisé*; un broyeur et un fragment de meule en grès; deux hachettes en bois de cerf (pl. XIII, n<sup>os</sup> 6 et 8), et trois ustensiles de même substance, dont la destination nous est inconnue; une balle de fronde(?) et une fusairole (pl. XIII, n<sup>os</sup> 1 et 3) en terre cuite; un fragment de montant d'échelle en chêne avec deux trous d'échelon; un très grand clou, des mors de bride et une sorte de hameçon à pointe simple, en fer (pl. XIII, n<sup>os</sup> 4 et 5); quelques petits morceaux d'ambre brut; une pirogue faite d'un tronc de chêne évidé; enfin, d'assez nombreux ossements humains.

» La poterie est grossière et évidemment anté-romaine, car elle est noirâtre, imparfaitement cuite et façonnée entièrement à la main, c'est-à-dire sans l'aide du tour.

» Dix vases ont pu être reconstitués (pl. XIII). Nous y retrouvons, sans grande peine, certaines formes des nécropoles hallstattomarniennes de la Campine. »

Les ossements d'animaux étaient fort nombreux. M. Louis De Pauw, conservateur des collections de notre Société, a eu l'extrême obligeance de nous en faire gracieusement la détermination et l'étude; il y a reconnu :

a) Le chien (*Canis familiaris*), 4 individus de taille différente (2 crânes, 2 maxillaires, 1 petite mâchoire, 1 humérus, 2 radius, 1 tibia, 1 bassin, 1 os iliaque, 1 atlas, 1 vertèbre lombaire);

b) Le cochon domestique (*Sus Scrofa domesticus*), 5 individus au moins (1 crâne avec partie de mâchoire inférieure, 2 maxillaires supérieurs, 4 mâchoires inférieures, 1 canine, 2 omoplates, 3 radius, 2 fémurs, 1 tibia, 1 os iliaque);

c) Le cheval (*Equus...*), 3 individus au moins (1 crâne avec maxillaire inférieur, 1 crâne, 1 fragment de maxillaire inférieur avec dent de lait, 3 humérus, 4 métacarpiens [2 individus], 3 phalanges, 2 phalanges, 2 phalanges, 2 os sésamoïdes, 2 os iliaques, 1 fémur, 2 tibias, 4 métatarsiens [3 individus]);

d) Le cerf (*Cervus elaphus*), 3 individus (1 moitié de crâne, 1 frontal avec fragment de bois, 1 petit bois avec frontal, 1 fragment d'omoplate);

e) La chèvre (*Capra hircus*), 3 individus (3 cornes avec frag-

ment de crâne, 2 maxillaires inférieurs, 2 fragments d'os iliaques, 1 humérus, 1 radius, 1 métacarpien, 3 fémurs, 2 tibias, 1 côte);

f) Le bœuf (*Bos* sp.), représenté par 8 individus (1 crâne complet avec atlas, 1 crâne, 1 moitié de crâne avec maxillaire inférieur, 3 noyaux de cornes, 2 fragments de maxillaires supérieurs, 2 fragments de maxillaires inférieurs, 1 atlas, 3 vertèbres cervicales, 1 vertèbre dorsale, 2 vertèbres lombaires, 5 côtes, 1 omoplate, 1 os iliaque, 1 radius, 1 métacarpien, la partie inférieure d'un fémur, 3 métatarsiens d'individus d'âge différent, 1 phalangine);

g) Une tête de grand poisson (morue probablement).

« Bon nombre de ces ossements proviennent, sans aucun doute, des animaux dont se nourrissaient les anciens habitants des marais du Neckerspoel. Ceux-ci, toutefois, n'étaient pas de grands amateurs de moelle, car aucun os n'est brisé.

» Le cheval de notre station est de petite taille et ses membres sont grêles. Il diffère donc totalement du cheval paléolithique (*Equus caballus*) qui était, comme on le sait, grand et massif.

» Le bœuf appartient aussi à une race particulièrement petite; c'est peut-être le *Bos brachyceros* (*Bos longifrons*) de l'époque néolithique.

» Il n'en est pas de même du cochon qui, par sa taille, devait être très apparenté à ceux dont parle Strabon lorsqu'il dit : « Les Gaulois laissent vaguer en pleine liberté, même la nuit, ces animaux, qui sont d'une taille, d'une force et d'une légèreté à la course peu communes. Aussi leur rencontre est-elle aussi dangereuse que celle d'un loup (Strabo, IV.). »

La destination des deux ustensiles en bois de cerf (pl. XIII, n<sup>os</sup> 2 et 7) est douteuse. Pour le n<sup>o</sup> 2, le B<sup>on</sup> de Loë se demande s'il s'agit, ainsi qu'on l'a proposé, d'une amulette phallique. (Un seul objet semblable a été trouvé à Concise.)

• A signaler tout particulièrement le n<sup>o</sup> 1 de la planche XIII. C'est un objet de forme plus ou moins ovoïde, en terre cuite, ayant subi l'action d'un feu très violent et qui pourrait être une de ces balles incendiaires que l'on faisait rougir à blanc pour les lancer ensuite à la fronde sur l'édifice à incendier.

» Les mors, fort simples, sans branches ni bossettes, du type appelé *mors de filet* ou de *bridon*, sont au nombre de quatre. L'embouchure est formée d'une tige *brisée*, c'est-à-dire composée de deux parties articulées au milieu. Elle est pourvue, à chacune de ses extrémités, d'un grand anneau mobile (pl. XIII, n<sup>o</sup> 4).

» Une pirogue enfin, faite, comme celles des sauvages modernes,

d'un tronc de chêne évidé. La proue est taillée en pointe et légèrement relevée, tandis que la poupe est coupée carrément. Mesurant 8<sup>m</sup>40 de longueur et 1 mètre à sa partie la plus large, elle fut découverte à 5 mètres de profondeur (pl. XII), dans le voisinage immédiat du premier groupe de pieux. Elle constitue, pour notre pays, un spécimen unique.

» Une cause violente paraît avoir amené la complète destruction de la station palustre du Neckerspoel; mais plus tard, le point fut réoccupé, d'abord à l'époque romaine, puis au moyen âge.

» Nous avons recueilli, en effet, au même endroit, mais plus haut, vers 2<sup>m</sup>50 de la surface du sol, des débris romains (morceaux de *tegulae* et fragments d'amphore); et plus haut encore, à environ 1<sup>m</sup>80 à 2 mètres seulement du niveau actuel des prairies, des ossements d'animaux (sanglier, cochon domestique, bœuf et cheval), des débris de vases en terre noire ou grise, à belles *pincées*, appartenant aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, un fer à cheval, des fusaioles (?) en poterie, des monnaies diverses : Philippe-le-Beau (1478-1506), Charles II (1665-1700), Marie-Thérèse (1717-1780), Léopold II (1790-1792), et des jetons vulgaires, de petites cruches en grès, etc.

» Il y a donc là, conclut le B<sup>on</sup> de Loë, trois niveaux bien déterminés, — *protohistorique, romain et moyen âge* — nettement séparés par des couches épaisses d'alluvions d'inondation. »

C'est donc au milieu des débris de cette palafitte et à la profondeur de 5 mètres qu'ont été rencontrés les ossements humains que j'ai eu l'occasion d'étudier.

### OSSEMENTS HUMAINS.

INVENTAIRE. — Ces pièces osseuses se dénombrent de la façon suivante :

3 crânes . . . . .	}	1 d'adulte complet. sauf la mandibule.
		1 calotte crânienne.
		1 crâne d'enfant presque complet.
1 fémur droit d'adulte.		
3 tibias gauches. . . . .	}	2 d'adultes.
		1 d'adolescent.
2 péronés fragmentés.		
1 squelette d'enfant	}	3 vertèbres cervicales.
comprenant :		3 — dorsales.
		2 — sacrées.
		1 fragment d'os iliaque.

1 squelette d'enfant comprenant <i>suite</i> :	}	2 omoplates.
		1 clavicule gauche
		9 côtes droites.
		11 côtes gauches.
		2 humérus
		2 cubitus.
		2 radius
		5 métacarpiens et métatarsiens.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — Trouvées dans la tourbe, toutes ces pièces offrent l'aspect et la coloration caractéristiques des ossements lacustres; le squelette de l'enfant est de teinte moins foncée que les débris des adultes. Ces tons différents s'expliquent par la nature même du milieu d'enfouissement : l'abondance plus ou moins grande des détritiques organiques fait que certaines pièces osseuses se colorent plus ou moins fortement. Peut-être aussi le degré de porosité des ossements doit-il entrer en ligne de compte. Les pièces squelettiques de l'enfant sont de teinte beaucoup plus claire que celle des autres sujets. A signaler encore que presque tous nos ossements sont tachés de bleu.

Avec son obligeance habituelle dont je me plais à le remercier cordialement ici, M. Léon Chokier, pharmacien, chef du Laboratoire d'analyses chimiques à l'hôpital Saint-Jean, a bien voulu pratiquer les recherches nécessaires à la détermination de cette substance colorante. Ses conclusions sont les suivantes : cette coloration bleue serait due au *phosphate ferroso-ferrique*, dont le mode de production serait celui-ci : Dans ce milieu où beaucoup de matières organiques sont en décomposition, les eaux d'infiltration chargées de nitrates forment avec les particules de fer des sels de fer qui attaquent les os, formant du phosphate de chaux; celui-ci, mis en présence de fer, forme un sel insoluble, le phosphate ferreux  $\text{Fe}^3(\text{PO}^4)^2$ , corps qui, s'additionnant 8 molécules d'eau, constitue la vivianite  $\text{Fe}^3(\text{PO}^4)^2 + 8 \text{H}_2\text{O}$ .

Au contact de l'air, le phosphate ferreux, blanc, acquiert une coloration bleue de plus en plus prononcée en se transformant en phosphate ferroso-ferrique. Plus il renferme de ce composé, plus sa coloration est foncée.

Nous savons d'ailleurs que ces taches bleues n'apparaissent sur les os que quand ceux-ci sont séchés et après un certain temps.

Les réactions caractéristiques des sels de fer et des phosphates ont d'ailleurs été faites et ont confirmé cette manière de voir.

Une chose remarquable aussi, c'est l'état de conservation de deux des crânes qui sont presque complets, ainsi que du squelette d'enfant qui est presque intact. Ce fait s'explique par le milieu tourbeux où ces ossements ont été enfouis et qui a eu plutôt une action conservatrice que destructive, ainsi que le faisait remarquer M. Houzé, dans sa communication sur les ossements palustres de Roulers.

Si, par mesure de sécurité ou pour leur ravitaillement plus facile, les Lacustres établissaient leurs demeures sur pilotis au milieu de pièces d'eau ou de marécages, nous savons qu'ils inhumèrent leurs morts en terre ferme. Aussi la plupart des anthropologistes croient-ils que les squelettes des palafittes sont ceux d'individus tombés à l'eau accidentellement (hypothèse qui paraît renforcée, comme on l'a fait remarquer, par la fréquence d'ossements d'enfants dans certaines stations palafittiques).

Pour les débris humains du Neckerspöel, qui appartiennent à trois individus adultes et à un enfant, on s'expliquerait leur enlèvement en cet endroit si on admet la destruction par le feu de leur refuge : surpris, ils n'auraient pu se sauver.

La grande quantité de bois brûlé, au milieu du deuxième groupe de pilotis, ainsi que la présence de cette sorte de balle incendiaire, semblent pouvoir justifier cette manière de voir.

Ces pièces du Neckerspöel sont intéressantes à étudier, car elles constituent la plus importante récolte d'ossements des stations palafittiques en Belgique.

Peu nombreux d'ailleurs sont les emplacements de Lacustres signalés jusqu'ici chez nous, plus rares encore sont les restes humains mis au jour à l'occasion de la découverte de ces stations.

Antérieurement à l'année 1904, neuf points seulement de notre territoire avaient été reconnus comme emplacements d'anciennes palafittes : c'étaient Stambruges, Herck-Saint-Lambert (Limbourg), Audenarde, Blaesvelt (province d'Anvers), Roulers, Emelghem et Denterghem (Flandre occidentale), Selzaete et Anvers. Or, si nous faisons l'inventaire des trouvailles de ces diverses fouilles, nous ne rencontrons des débris humains que dans cinq stations : à Audenarde (deux fémurs humains au milieu d'un outillage de l'âge de la pierre), à Denterghem (des diaphyses de tibia, fémur, humérus et cubitus, avec un outillage robenhausien), à Selzaete et à Anvers (deux types Cro-Magnon) et enfin à Roulers (un squelette d'homme adulte presque complet); ces trois dernières stations furent étudiées par M. Houzé.

CRANES.

Le dénombrement des pièces osseuses mises au jour porte à quatre le nombre des individus : trois adultes et un enfant.

**Crâne n° 1.**

A ce crâne très bien conservé, il ne manque que la mandibule. Son poids, son volume, l'épaisseur des parois de la boîte crânienne ainsi que l'état des sutures, nous le font considérer comme adulte et féminin (?)

Ce qui nous frappe à première vue, c'est la forme globuleuse de cette tête : avec un diamètre antéro-postérieur assez court, nous constatons un élargissement du crâne. En l'étudiant sous ces différentes normes, nous verrons de plus qu'il est asymétrique. Des *sutures*, aucune n'est synostosée, pas même la médio-frontale. Cette dernière, en partant du nasion, est d'abord sinueuse (n° 4 de Broca) jusqu'au niveau de la glabelle ; à partir de ce point jusqu'un peu au-delà de l'ophryon, elle devient beaucoup plus simple (n° 2), pour se compliquer à nouveau (n° 4) jusqu'aux environs du bregma. Disons en passant, qu'à son départ au nasion, cette suture ne continue pas la suture internasale, mais se trouve portée un peu à droite de celle-ci.

La suture sagittale, en partant du bregma, est d'abord peu sinueuse ; à 2 centimètres au-dessus de l'obéliion, elle a le n° 4, puis, se simplifiant vers l'obéliion, elle finit au lambda avec le n° 5.

La suture lambdoïde est très compliquée. Des os wormiens nombreux constituent par leur ensemble une sorte d'os épactal ; ils sont surtout considérables dans les parties voisines de la ligne médiane : les plus grands ont 25 millimètres de long sur 8 millimètres de large, leur grand diamètre étant perpendiculaire à la ligne de suture.

La suture coronale, simple en partant de chaque côté du bregma, se complique peu à peu, à gauche comme à droite, pour arriver avec le n° 4 au niveau du stéphanion. A ce niveau, et des deux côtés toujours, un os wormien n° 3 ; puis la suture se simplifie (n° 1) jusqu'au ptériorion.

La *glabelle* très peu accusée correspond au n° 1.

L'*inion* a le n° 1.

Les *bosses frontales latérales* sont bien marquées, présentant entre

elles une *bosse frontale médiane* qui se remarque surtout par la vue supérieure.

L'*épine nasale*, dont la pointe est fracturée, devait avoir le n° 2.

**NORMA VERTICALE OU SUPÉRIEURE :** Le contour général est arrondi, légèrement asymétrique, le diamètre oblique droit du trapèze de Welcker étant un peu plus long que le gauche. Les arcades sourcilières ne sont pas proéminentes, et il y a *cryptozygie*. L'occipital débordé fortement dans la partie lambdatique les deux pariétaux pour former un ressaut.

Les bosses pariétales sont assez accusées.

**NORMA LATÉRALE :** A partir de la glabelle peu saillante, la courbe monte assez verticalement d'abord, pour s'infléchir bientôt au niveau des bosses frontales et continuer régulièrement sa convexité jusqu'au bregma où elle forme une légère saillie.

A partir de ce point, elle reprend sa convexité première jusqu'à environ 2 centimètres de l'obéliion ; à ce moment, elle prend une direction un peu plus verticale, constituant une sorte de méplat jusqu'au niveau du lambda. Arrivée là, la ligne de contour se trouve brusquement reportée en arrière et en formant un angle d'environ 45 degrés avec la verticale passant au lambda, elle forme en arrière de cette verticale une inflexion de 1 centimètre à peu près. Elle change alors sa direction et, en une convexité régulière, se reporte en avant et en bas vers l'inion, puis régulièrement jusqu'à l'opisthion.

Les lignes courbes temporales sont assez bien marquées.

A gauche, immédiatement au-dessus de la ligne courbe temporale inférieure, et à égale distance de l'arcade sourcilière et de la suture coronale, il existe un orifice plus ou moins arrondi, de 3 centimètres environ de diamètre, produit *post mortem* et certainement même au cours des fouilles.

La racine du nez est moyennement déprimée.

Les os nasaux présentent une concavité assez marquée.

Les lignes courbes temporales sont peu accusées.

Les rugosités sont surtout marquées sur la face exocranienne de l'écaïlle temporale.

La face externe de l'apophyse mastoïde présente sur toute sa largeur des empreintes profondes pour l'insertion des muscles rotateurs de la tête : sterno-cléido-mastoïdien, splenius capitis et petit complexus.

L'apophyse mastoïde gauche est fragmentée aux dépens de sa face antérieure.

Les rainures digastriques sont étroites.

L'écaille temporale est de très petite dimension et est angulaire au lieu de la forme arrondie postérieurement (surtout à droite).

Ptérions en H (à gauche et à droite).

Le prognathisme alvéolaire est légèrement marqué à la mâchoire supérieure.

Les pommettes sont saillantes.

**NORMA ANTÉRIEURE :** Les *arcades sourcilières* ne sont que peu développées; elles n'existent qu'au niveau de l'angle interne des bords orbitaires.

Trou sus-orbitaire bien marqué à droite, absent à gauche où on ne constate même pas de sillon.

Vue d'avant, la ligne courbe limitant supérieurement la voûte est convexe pour la moitié droite, aplatie pour la partie gauche du crâne.

Les écailles temporales étant convexes et saillantes, font subir à la ligne de contour un élargissement assez accusé.

La bosse frontale droite est plus élevée que la gauche.

La suture médio-frontale s'élève non pas verticalement, mais obliquement vers la gauche. Les ouvertures orbitaires sont rectangulaires, à grand axe oblique en bas et en dehors.

La face elle-même est asymétrique : l'orbite gauche située plus bas que la droite.

Les *os nasaux* étroits font par leur adossement médian un angle saillant; leur extrémité inférieure est projetée en avant.

L'*ouverture nasale* est asymétrique, le plancher de la fosse gauche étant situé plus bas que du côté droit.

Les *os malaïres* sont modérément déjetés en dehors.

Trous sous-orbitaires très larges. Fosses canines assez déprimées (plus à gauche qu'à droite cependant). C'est là encore un caractère relevé dans les séries de Saafingen.

**NORMA POSTÉRIEURE :** Vu d'arrière, le crâne nous apparaît mieux développé sur sa moitié droite. Le contour en est pentagonal : les côtés latéraux inférieurs du pentagone sont obliques en bas et en dedans, le côté latéral droit supérieur plus convexe que le côté gauche.

Les bosses cérébrales de l'occipital font une saillie considérable,

projection en arrière à laquelle participent les os wormiens nombreux de la suture lambdoïde.

Inion à peine marqué.

La région sous-iniaque présente à droite et à gauche de la ligne médiane une saillie très accusée : le crâne reposant sur un plan horizontal, les condyles ne touchent pas et sont même à plus d'un centimètre de ce plan.

Présence de deux trous pariétaux. Sur le craniophore, le crâne ne peut se maintenir étant en équilibre postérieur.

A la partie postérieure de la suture sagittale, dans la région obélique, existe un méplat, caractère que M. le Prof<sup>r</sup> Jacques a constaté treize fois sur dix-neuf crânes de Saaftingen.

**NORMA INFÉRIEURE :** Considéré sous sa norma inférieure, le crâne nous apparaît encore irrégulier.

Les lignes bizygomatique, bimastoïdienne et bicondylienne, parallèles entre elles, ne sont pas perpendiculaires sur la ligne sagittale, prolongement de la ligne médio-basilaire, mais sont inclinées sur cette ligne médiane, les apophyses droites étant reportées plus en avant.

La ligne médiane palatine n'est pas non plus dans le prolongement de la ligne médio-basilaire : ces deux lignes forment entre elles un angle très obtus, ouvert vers la gauche du crâne.

La courbe postérieure de cette norma paraît aussi aplatie sur la moitié droite, en sorte que le crâne semble avoir subi un aplatissement suivant le diamètre oblique tracé de l'apophyse orbitaire externe de l'os malaire gauche à l'astérion droit.

Arcades dentaires curvilignes et divergentes. Voûte palatine très profonde.

Le trou occipital est lui-même asymétrique (le grand axe étant plutôt dirigé suivant une ligne oblique passant par la bosse frontale droite et le milieu de la suture lambda-astériaque gauche).

L'obliquité de la portion basilaire de l'occipital nous semble plutôt exagérée.

Le plan alvéolo-condylien étant horizontal, le trou occipital regarde en bas, un peu en avant et à gauche.

Direction du plan du trou occipital : la ligne opisthion-basion prolongée tombe sur le vomer, à 1 centimètre au-dessus de l'épine palatine.

La ligne bimastoïdienne se trouve passer par la partie toute postérieure des condyles de l'occipital.

Le plan vertical passant par le centre des conduits auditifs perpendiculairement au plan horizontal alvéolo-condylien, tombe en avant du bregma. Nous nous garderons cependant de conclure, à cause du basculement que semble avoir subi la région basilaire.

L'apophyse mastoïde droite est intacte, la gauche est fracturée partiellement sur sa face antérieure.

En arrière de la première grosse molaire, la partie postérieure du bord alvéolaire est détruite et laisse ouvert le sinus maxillaire.

Apophyses styloïdes fragmentées.

*N. B.* — La forme globuleuse du crâne, son volume considérable, l'état des sutures dont aucune n'est synostosée malgré l'âge de l'individu dont la dent de sagesse présente déjà une certaine usure, les os wormiens nombreux développés sur la suture lambdoïde surtout, la voussure occipitale et la projection en dehors de l'écaïlle des temporaux, l'épaisseur des parois craniennes, le basculement en arrière de l'occipital tout entier autour de l'articulation sphéno-occipitale comme centre, tout nous fait croire que nous avons affaire au rachitisme.

Cette déformation pathologique rendrait ce crâne impropre à figurer dans les relevés craniométriques d'une série; nous avons toutefois pris quelques mensurations.

*Mensurations :*

	mm.
Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .	183 (?)
Id. glabello-iniaque . . . . .	162 (?)
Id. transverse maximum . . . . .	160 (?)
Indice céphalique . . . . . (Brachyc.)	87.43
Hauteur basilo-bregmatique . . . . .	132
Id. a riculo-bregmatique . . . . .	121 (?)
Diamètre frontal minimum . . . . .	99.5
Id. id. maximum . . . . .	140
Id. bimastoïdien maximum. . . . .	131
Id. bizygomatique . . . . .	134
Id. naso-basilaire. . . . .	91
Id. alvéolo-basilaire . . . . .	86
Id. naso-alvéolaire . . . . .	71
Hauteur du nez . . . . .	49
Largeur du nez . . . . .	22
Id. inter-orbitaire . . . . .	24
Id. orbitaire à droite . . . . .	40
Id. id. à gauche. . . . .	41

	mm.	
Hauteur orbitaire à droite . . . . .	31	
Id. id. à gauche. . . . .	30	
Trou occipital, longueur . . . . .	40	
Id. id., largeur . . . . .	31	
Courbe sagittale du crâne, 395 <sup>mm.</sup> {	Courbe frontale . . . . .	150
	Id. pariétale . . . . .	125 (?)
	Id. occipitale. . . . .	120 (?)
Id. transversale . . . . .	335	
Id. dite horizontale . . . . .	530	

*Indices* : Nous avons vu plus haut l'indice céphalique égal à 87,43 (brachycéphalie).

Indice de hauteur largeur . . . . .	82,5 (?)
Id. de hauteur-longueur . . . . .	72,13 (?)
Id. facial. . . . .	61,11
(La hauteur de la face étant égale à 82 <sup>mm.</sup> )	
┆ de l'ophryon sur la ligne alvéolo-condylienne.	
Indice orbitaire (à droite) . . . . .	77,77 (?) (microsème.)
Id. id. (à gauche) . . . . .	73,17 (?) id.
Id. nasal. . . . .	45,10 (leptorrhinien.)

La *mandibule* correspondant à ce crâne n'a pas été retrouvée.

*Dents* : Neuf dents sont encore implantées dans le maxillaire supérieur; ce sont : à droite, la canine, les deux prémolaires et les deux premières grosses molaires; à gauche, deux prémolaires, la première grosse molaire et la dent de sagesse.

Une de ces dents, la première grosse molaire gauche, présente une carie du collet.

Les tubercules sont assez fortement usés, même au niveau de la dent de sagesse (usure aux dépens des cuspidés internes).

Les dents manquantes sont tombées *post mortem*, sauf la deuxième grosse molaire gauche dont la cavité alvéolaire est comblée.

Les deux dents voisines se sont rapprochées après sa chute.

*En résumé*, la région glabellaire peu accusée, le bord supéro-externe de l'orbite mince, la saillie des bosses frontales, les arcades sourcilières peu marquées, le redressement du front, tout nous porte à croire que nous avons affaire à un crâne adulte et féminin; mais les apophyses mastoïdes et les condyles occipitaux feraient pencher vers le sexe masculin.

Le sujet était rachitique et cette affection nous permet d'expliquer les déformations constatées et la plupart des asymétries signalées.

**Crâne n° 2.**

Malgré sa gracilité, ce crâne est très bien conservé. Il ne lui manque, disons-nous, que le temporal gauche et l'apophyse basilaire de l'occipital.

L'état de la denture nous permet de dire que ce crâne appartenait à un enfant de 8 ans à peine, de sexe indéterminé. Plagycéphalie posthume. La mandibule est complète.

*Sutures.* La suture médio-frontale est inexistante, on n'en constate plus qu'une légère trace à la partie antéro-inférieure; à ce niveau, elle ne continue pas directement la suture internasale.

La suture sagittale a le n° 3 dans sa première moitié, puis le n° 4 jusqu'au lambda, sauf une légère simplification dans la région obélique. La pointe de l'écaille occipitale ne correspond pas à l'extrémité de la suture interpariétale, celle-ci ne restant pas sur la ligne médiane, mais étant déjetée vers la gauche.

La suture lambdoïde avec le n° 3 dans sa partie médiane, se complique avec le n° 5 dans ses deux parties extrêmes; il y a à ce niveau des os wormiens surtout accusés à droite (n° 4).

Les sutures occipito-temporales ont le n° 1.

L'os basilaire n'étant pas soudé, vu l'âge de l'enfant, s'est détaché.

Suture sagittale, sutures lambdoïde et temporo-occipitale n'offrent aucune trace de synostose.

La suture coronale entièrement libre a le n° 1 vers la ligne médiane et le n° 2 dans les portions latérales.

Considérant la face inférieure du crâne, nous voyons la persistance des sutures des apophyses palatines des maxillaires supérieurs avec les portions horizontales des palatins. Suture médio-palatine libre également.

De chaque côté du conduit palatin antérieur, considéré par son extrémité buccale, on voit partir latéralement la suture qui réunit l'os intermaxillaire au maxillaire supérieur proprement dit, suture qui bientôt se dédouble en une branche interne allant vers l'espace compris entre la première incisive et la seconde, et une branche externe se portant vers le côté interne de la dent canine.

Nous rappellerons que la théorie de la duplicité originelle de l'os intermaxillaire proposée par le Prof. Hamy, fut défendue

naguère par M. Albrecht dans un travail présenté à notre Société en octobre 1882. Ce savant donnait les noms d'*endognathion* et de *mésognathion* aux deux os intermaxillaires de chaque côté; le reste du maxillaire supérieur devenant pour lui l'*exognathion*.

Leuckart et Testut ont signalé plusieurs cas corroborant ces faits. Glabelle et inion ont le n° 1.

Les bosses frontales sont assez accusées.

L'épine nasale est détruite.

**NORMA VERTICALIS.** Vu de dessus, le crâne a un contour de forme pentagonale (Cro-Magnon) et est symétrique.

La région iniaque fait légèrement saillie.

Les bosses pariétales sont assez marquées.

Deux trous pariétaux existent.

**NORMA POSTÉRIEURE.** Considéré sous cette norma, le crâne a un contour pentagonal à côtés latéraux obliques de haut en bas et de dehors en dedans. Ces côtés latéraux subissent un élargissement au niveau des bosses temporales.

Au niveau de la région obélique, nous constatons ici encore l'existence d'un méplat, comme sur le crâne n° 1.

**NORMA LATÉRALE.** Partie du point glabellaire peu saillant, la ligne de contour monte d'abord presque verticalement pour s'infléchir au niveau des bosses frontales et continuer sa courbe régulière jusqu'au bregma. A 2 centimètres en arrière de ce dernier point, une légère inflexion, puis reprise d'une courbe assez allongée jusqu'à l'obéliion; la ligne reprend alors jusqu'au lambda, en formant un méplat bien marqué. Au delà du lambda, légère accentuation de la courbe par suite de la saillie formée par les bosses cérébrales de l'occipital; à partir de l'inion, la ligne se reporte brusquement en avant jusqu'à l'opisthion.

Les lignes courbes temporales supérieures sont assez marquées.

A gauche: du temporal, il ne reste qu'un petit débris portant l'apophyse zygomatique.

A droite: une partie de l'écaille temporale est manquante; l'apophyse mastoïde de ce côté est petite et à face externe rugueuse.

**NORMA ANTÉRIEURE.** Le trou sus-orbitaire, normal à droite, est remplacé à gauche par une échancrure; trous orbitaires arrondis.

Les trous sous-orbitaires sont bien marqués.

Les os nasaux sont concaves en avant ; la suture qui les unit ne continue pas la médio-frontale. Prognathisme alvéolo-dentaire bien accusé.

L'ouverture nasale, légèrement asymétrique, est portée vers la gauche.

**NORMA INFÉRIEURE.** L'apophyse basilaire de l'occipital est désarticulée.

Le trou occipital est allongé d'avant en arrière.

A signaler sur son pourtour certaines manifestations occipitales de vertèbres.

A gauche, le canal de l'hypoglosse est double ; à droite, cette dualité n'est qu'ébauchée par un rudiment de cloison.

L'arcade dentaire est parabolique : les deux incisives médianes permanentes sont sorties, les deux incisives latérales sont encore intra-alvéolaires. A droite, nous avons ensuite sorties la canine, les deux molaires de lait et la première grosse molaire ; la deuxième grosse molaire et la dent de sagesse sont toujours intra-alvéolaires.

A gauche, la canine de lait est tombée, la première prémolaire définitive est prête à sortir, la deuxième prémolaire de lait est en place, la dent de 6 ans est à l'alignement, la deuxième grosse molaire et la dent de sagesse sont intra-alvéolaires.

L'apophyse mastoïde droite est intacte et petite, la gauche manque avec la plus grande partie du temporal.

**Mensurations :**

	mm.
Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .	178 (?)
Id. glabello-iniaque . . . . .	172 (?)
Id. transverse maximum . . . . .	137
Indice céphalique . (sous-dolichocéphalie). . . . .	76,96
Hauteur auriculo-bregmatique . . . . .	104
Diamètre frontal minimum. . . . .	96
Id. id. maximum. . . . .	117
Largeur du bord alvéolaire supérieur . . . . .	53
Flèche de la courbe alvéolaire. . . . .	42
Diamètre naso-alvéolaire . . . . .	53
Hauteur du nez . . . . .	37
Largeur du nez . . . . .	21
Id. interorbitaire . . . . .	21
Id. orbitaire, à droite . . . . .	36
Id. id. à gauche . . . . .	36
Hauteur orbitaire, à droite. . . . .	29
Id. id. à gauche . . . . .	29

	mm.
Trou occipital, longueur . . . . .	34
Id. id. largeur . . . . .	26
Courbe sagittale du crâne 374 <sup>mm</sup> .	{ Courbe frontale . . . 132
	{ Id. pariétale . . . 135
	{ Id. occipitale . . . 107

*Indices* : L'indice céphalique de 76,96 range donc ce crâne parmi les sous-dolichocéphales.

Indice orbitaire . . . . .	80,5 (microsème.)
Id. nasal . . . . .	56,75 (platyrrhinien.)

*Mandibule* (correspondante au crâne n° 2).

Cette mandibule est absolument intacte. Nous y trouvons les quatre incisives denticulées définitives à peu près à niveau, les deux canines de lait sont tombées (au fond des alvéoles correspondantes nous apercevons les canines vraies), les deux molaires de première dentition sont en place et ont leurs cuspidés très usés, les deux dents de 6 ans sont à l'alignement, les secondes grosses molaires s'aperçoivent dans le maxillaire.

	mm.
Largeur bicondylienne . . . . .	102
Id. bigoniaque . . . . .	86
Longueur de la branche montante . . . . .	41
Largeur minima id. . . . .	29
Hauteur symphysienne . . . . .	27
Id. du corps mandibulaire . . . . .	25

Le trou mentonnier, à mi-distance du bord inférieur et du bord alvéolaire, se trouve au niveau de l'interligne des prémolaires.

La ligne symphysienne est procidente.

Les apophyses geni sont remplacées par des cupules.

Les fossettes digastriques sont bien marquées, regardant fortement en bas.

La trace de soudure des deux moitiés de maxillaire est encore visible à la face interne du corps mandibulaire.

*Dents* : L'usure des dents de lait est à noter : elle prouve que l'alimentation de cet enfant fut grossière.

Pas de traces de carie.

**Crâne n° 3.**

Ce crâne est réduit à une calotte fragmentaire ; existent deux frontaux, le pariétal gauche complet, un fragment antérieur du pariétal droit et un débris de l'occipital.

L'épaisseur des parois, le poids de cette calotte, le développement des sinus frontaux et bosses sus-orbitaires, l'état des sutures nous font considérer ce débris de crâne comme ayant appartenu à un homme adulte.

*Sutures* : De la suture médio-frontale il ne reste aucune trace ; la suture coronale commence à se souder au niveau de la ligne médiane ; la sagittale soudée se devine avec le n° 4 vers le sommet du crâne ; la branche gauche de la lambdoïde est non synostosée et a le n° 4. La désarticulation s'est faite au niveau des sutures du frontal avec l'os malaire et le sphénoïde des deux côtés.

La *glabelle* est très accusée.

Les *bosses sus-orbitaires* sont fortement proéminentes ; à droite, le sinus frontal est ouvert largement, il a environ 14 millimètres de largeur sur 35 de longueur et 22 de hauteur.

Les *bosses frontales* sont peu marquées.

Ce crâne paraît assez élargi.

La *norma supérieure* semble assez régulièrement piriforme et asymétrique.

La *bosse pariétale gauche*, seule existante, est assez saillante.

Le bord externe des arcades orbitaires est épaissi.

*Mensurations :*

						mm.
Diamètre frontal minimum.	.	.	.	.	.	100
Id.	id.	maximum	.	.	.	143

Examiné par sa face endocranienne, les empreintes digitales et les éminences mamillaires sont bien marquées ; les branches de la feuille de figuier sont très prononcées.

**OS LONGS ET DIVERS.**

Les ossements dont nous disposons se rapportent à quatre individus au moins : deux adultes, un adolescent et un jeune enfant. Ces pièces osseuses, sauf celles de l'enfant, sont fortement corrodées.

*Fémur A.* — Massif, il doit appartenir à un adulte.

Fémur droit : assez bien conservé, il permet la prise de quelques mesures.

	cm.
Longueur . . . . .	44.00
Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .	2.9
Id. transverse . . . . .	2.8
Indice de platymérie . . . . .	96,55 (?)

La ligne âpre, qui devait être assez marquée, est en partie détruite par la corrosion.

Un troisième trochanter bien accusé termine la lèvre externe de bifurcation de la ligne âpre : c'est un tubercule allongé de  $\frac{1}{2}$  centimètres environ de hauteur.

La détérioration de la substance osseuse laisse cependant deviner une fosse hypotrochantérienne.

*Tibia A.* — Est un tibia gauche d'adulte, semblant faire partie du même squelette que le fémur A. Cet os est très massif.

La tubérosité antérieure du tibia ainsi que le pourtour du plateau sont assez altérés.

	cm.
Longueur . . . . .	38.5
Diamètre antéro-postérieur . . . . .	3.4
Id. transverse . . . . .	2.6
Indice de platycnémie . . . . .	76,47

Ligne oblique fortement développée donnant attache à un soléaire puissant.

*Tibia B.* — Tibia gauche d'adulte, moins massif que le précédent.

Le pourtour de la tête articulaire est très détérioré, toute la partie antérieure manque.

	cm.
Longueur . . . . .	35.00
Diamètre antéro-postérieur . . . . .	3.3
Id. transverse . . . . .	2.4
Indice de platycnémie . . . . .	75,78

Ligne oblique peu accusée.

PLANCHE XII

## EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

---

Malines. Travaux de dérivation de la Dyle. La ligne au pointillé  
indique l'endroit précis où a été trouvée la pirogue. •

---

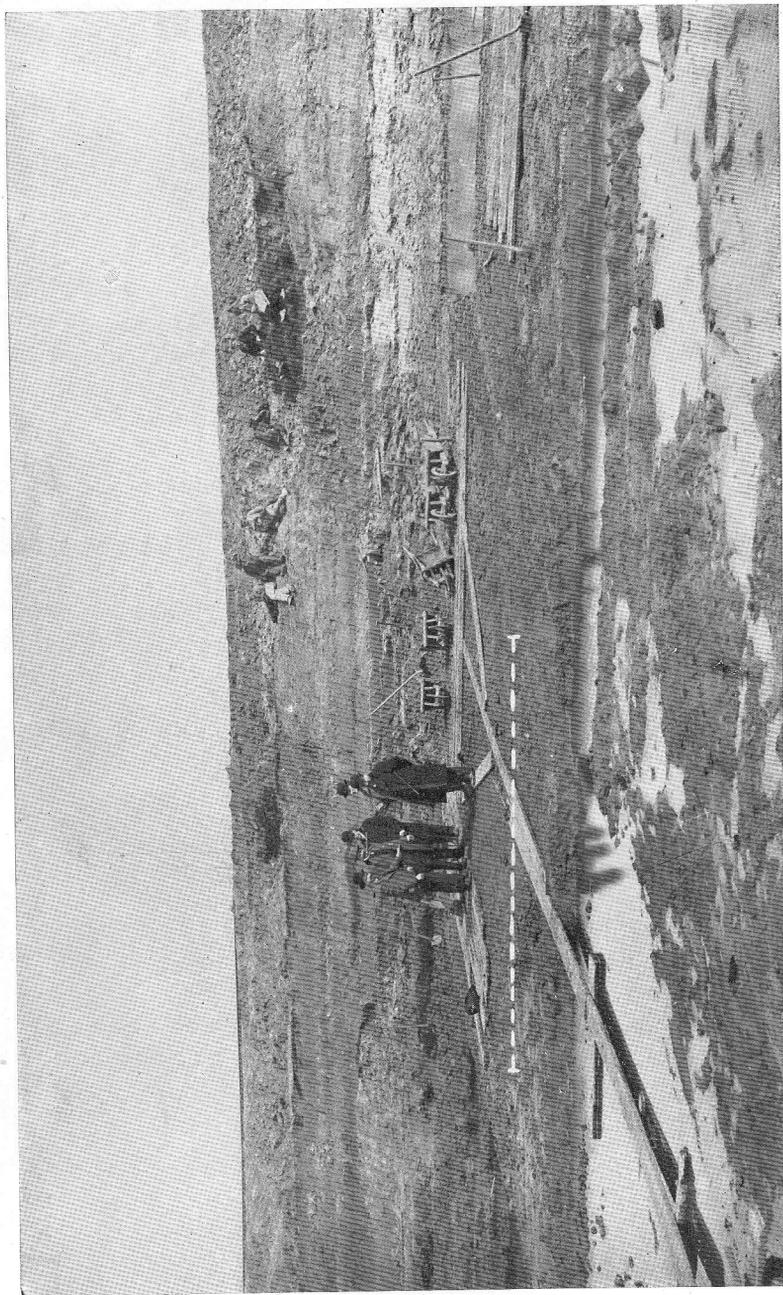


PLANCHE XIII

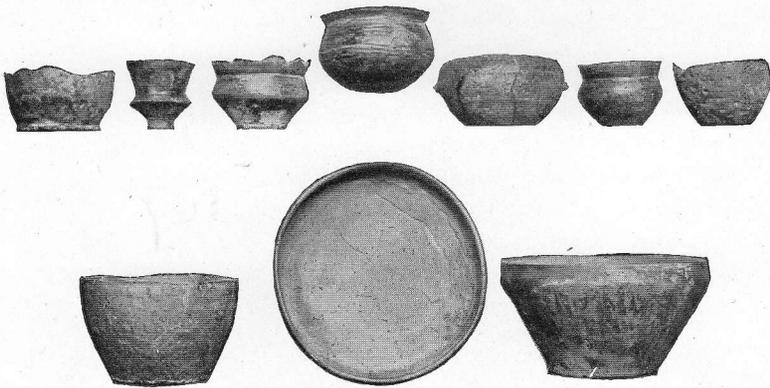
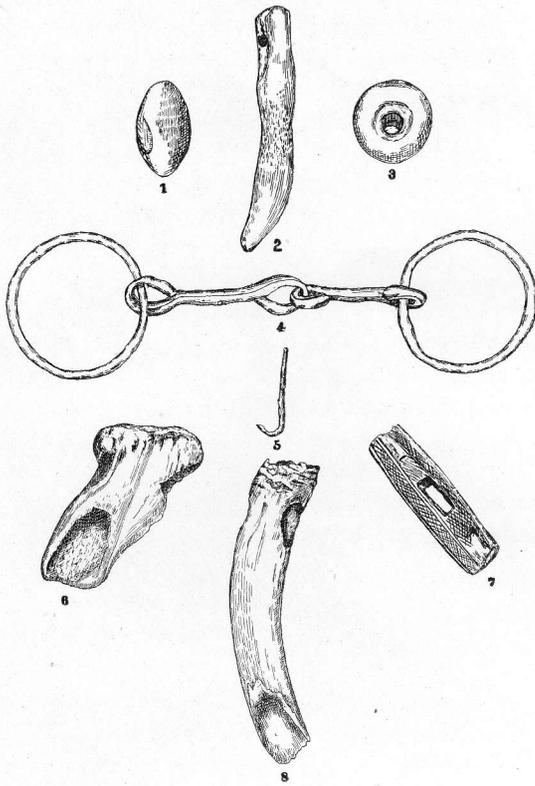
## EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII.

---

Objets divers trouvés dans les travaux de dérivation de la Dyle,  
à Malines.

Vases en terre cuite trouvés dans les travaux de dérivation  
de la Dyle, à Malines.

---



M. HUART-DE LOË.

*Tibia C.* — Tibia gauche d'adolescent, dépourvu de ses épiphyses.

	mm.
Diamètre antéro-postérieur . . . . .	24
Id. transverse . . . . .	23
Indice de platycnémie . . . . .	95,83

*Péronés.* — Deux fragments massifs semblant appartenir à deux individus adultes. L'un de ces os offre sur ses faces des cannelures assez profondes.

PIÈCES SQUELETTIQUES CORRESPONDANT AU CRANE N° 3 (jeune enfant). — Malgré la fragilité des os, ce squelette assez complet est relativement bien conservé. Nous comptons 2 omoplates, 1 clavicule, 2 humérus, 2 cubitus, 2 radius, 11 côtes ou débris de côtes à gauche, 10 côtes plus ou moins complètes à droite, 3 vertèbres cervicales, 3 dorsales, 2 sacrées, 1 pièce iliaque, 2 fémurs, 2 tibias, 2 péronés, des métacarpiens et métatarsiens.

*Omoplates.* — Vu l'âge du sujet, la soudure des apophyses coracoïdes ne s'était pas encore faite et celles-ci sont tombées; les cavités glénoïdes étaient également cartilagineuses ainsi que l'extrémité des acromions.

*Humérus.* — Les extrémités épiphysaires n'étaient pas soudées. Pas d'épitrochlée.

Absence de perforation olécranienne.

\* \* \*

En terminant, il nous suffira de souligner sur le crâne n° 1 notamment l'existence de caractères mis en lumière déjà dans les séries de Saafingen par M. le Prof<sup>r</sup> Jacques, et par M. le Prof<sup>r</sup> Houzé dans son étude des ossements de Selzaete, Anvers et Roulers.

Sans parler de la forme globuleuse du crâne, nous relèverons la leptorrhinie, l'existence d'un léger méplat dans la région obélique, la dépression des fosses canines, la cryptozygie, le faible indice orbitaire (microsème) qui, coïncidant avec de la brachycéphalie, témoigne du mélange du type de Grenelle avec les anciens dolychocéphales.

Ce crâne n° 1, dans sa forme générale, relève donc du type de Saafingen.

COMMUNICATION DE M. QUINTIN.  
L'IDENTIFICATION PAR LA MÉTHODE BUCCALE.

Mon but en abordant ce sujet n'est pas de substituer aux méthodes déjà existantes une méthode nouvelle, mais bien plutôt d'en faire ressortir la valeur et de contribuer ainsi au perfectionnement de l'identification en général. Il peut, en effet, se produire ce fait que les moyens d'identification actuellement en usage ne puissent être utilisés ou soient inutilisables et que par l'examen comparatif des dents, organes dont la conservation est presque indéfinie, on arrive à des conclusions très positives et très probantes.

Il est inutile de rappeler ici les travaux de Cuvier et de Van Beneden, lorsqu'ils ont, dans leurs recherches paléontologiques, accordé au système dentaire une importance considérable pour la classification dans l'ordre animal.

L'identification bucco-dentaire intéresse aussi bien la paléontologie que l'anthropologie et la médecine légale. Vouloir traiter la question sous toutes ses faces serait une tâche trop vaste et au-dessus de mes moyens. Je sortirais d'ailleurs du cadre que je me suis tracé en faisant cette communication. Je me contenterai donc de me placer au point de vue de l'anthropologie criminelle.

Pour faire toucher du doigt l'importance que j'accorde à l'identification bucco-dentaire, je vous citerai quelques faits marquants.

Dans l'incendie du Bazar de la Charité à Paris, nombre de personnes furent carbonisées au point d'être complètement méconnaissables. L'identification des cadavres semblait absolument impossible, quand les principaux dentistes parisiens mirent à profit les renseignements que leur fournissaient leurs fiches de traitement. C'est ainsi que la duchesse d'Alençon put être reconnue, sans aucun doute, par le Dr Davenport. D'autres malheureuses victimes furent reconnues par le même procédé.

Pour mémoire, citons l'identification du prince impérial, fils de Napoléon III, et du marquis de Morès, par le dentiste Evans, de Paris. Par l'examen du système dentaire, au moyen des fiches, il fut possible d'affirmer que l'on se trouvait bien en face des restes de ces deux personnalités.

Il y a environ deux ans, M. Becker, consul d'Allemagne à Santiago (Chili), était considéré comme ayant été assassiné par le concierge du consulat. Celui-ci, après avoir perpétré son crime suivi de vol, aurait mis le feu à l'immeuble. De traces du concierge, aucune; il semblait avoir disparu. Je dis : il semblait, car l'examen de la bouche et des dents de la victime permit de rétablir les faits. Le consul lui-même était l'assassin. Après avoir tué le concierge et mis la main sur la caisse, il défigura complètement le malheureux portier, le revêtit de ses propres habits et s'enfuit après avoir allumé l'incendie qui devait faire disparaître toute trace de son action criminelle. Heureusement la part du feu fut faite en temps utile pour amener des doutes sur l'authenticité des faits. L'examen de la bouche de la victime permit de rétablir ceux-ci dans leur stricte sincérité.

Il y a environ quatre ans, j'eus à intervenir dans une instruction judiciaire. Une femme et sa bonne venaient d'être assassinées. Quatre individus soupçonnés furent arrêtés. Tous niaient et le parquet n'avait que des semblants de preuve contre eux. Or, pendant une perquisition dans la maison du crime, un magistrat retrouva une pomme dans laquelle on avait mordu. Ce *corpus delicti* me fut remis pour examen. La morsure était assez nette pour que je pusse me prononcer assez fermement et indiquer que l'un des quatre détenus avait bien mordu dans la pomme. Cette constatation confirma le parquet dans ses soupçons et peu de temps après les individus arrêtés firent l'aveu de leur crime. J'ai eu depuis lors l'occasion de rendre service à la justice dans des circonstances analogues.

Il y a quelques jours, lors de la catastrophe du *Liberté* à Toulon, n'a-t-on pas vu encore l'impossibilité dans laquelle on se trouvait d'identifier les malheureux marins morts dans l'explosion du cuirassé?

On n'avait pour toute ressource que le numéro matricule. Si, cependant, l'organisation du service dentaire dans la marine française avait été parfaite, c'est-à-dire si chaque homme, à son entrée au service, avait eu sa fiche tracée, combien n'eût-il pas été facile d'identifier les nombreux cadavres déchiquetés, carbonisés, méconnaissables, et dont on n'a dressé l'acte mortuaire qu'après avoir procédé par différence entre le nombre d'hommes inscrits sur la feuille de service et les vivants qui voulurent bien se faire connaître.

L'anthropométrie criminelle, d'après la méthode de Bertillon, a déjà rendu trop de services pour vouloir en diminuer l'importance. Je ferai cependant remarquer que les mensurations ont lieu sur des tissus mous, par conséquent sujets à des erreurs, minimes je le veux bien, mais existantes cependant; d'autre part, le nombre de mensurations se limite à neuf manœuvres. Ces neuf mensurations sont multipliées, pour la classification, par de nouveaux facteurs tels que : grand, moyen, petit et les sept classes de la couleur des yeux. On arrive ainsi à environ mille combinaisons. Enfin, ces indications peuvent être prises par des personnes peu ou pas expérimentées, ce qui peut ne donner qu'une valeur relative aux diverses notes.

Le portrait parlé rend aussi beaucoup de services, et Reiss, de Lausanne, est arrivé à en faire un moyen d'identification qui a sa valeur. N'en ayant aucune expérience, je ne pourrais en faire qu'une critique incomplète, par conséquent peu autorisée. Je ferai cependant la même objection que plus haut en disant que les termes employés : grand, petit, moyen, long, court, gros, etc., sont sujets à être interprétés de façons différentes, et, malgré certaines mesures prises avec le mètre, les mensurations sont encore relatives.

La dactyloscopie peut rendre aussi de très grands services; notre distingué collègue le Dr de Laveleye a pu en faire un instrument de recherches très intéressantes et des plus utiles pour la justice. Il peut cependant se présenter des cas où les ressources de la dactyloscopie seraient absolument nulles, par exemple dans le cas de brûlures des extrémités digitales. Vous n'ignorez d'ailleurs pas non plus que des criminels, en gens avisés et retors, ont recours aux gants en caoutchouc avant de partir en expédition.

L'identification par la méthode bucco-dentaire présente, à mon avis, des avantages qu'il importe de faire remarquer. Les dents sont des corps durs immuables dans leurs différents diamètres, pour autant que la carie ne les ait pas désorganisés; les manœuvres de mensuration ne sont donc pas susceptibles d'être sujettes à des erreurs. La conservation indéfinie de ces organes est de plus un fait acquis. Le nombre de dents, vingt temporaires et trente-deux permanentes, permet de posséder de plus nombreux documents. Les dents présentent plusieurs faces, plusieurs bords et plusieurs angles; les incisives et canines présentent des crêtes, des éperons ou des sillons à la face linguale; les bicuspidés et les molaires présentent plusieurs cuspidés séparés par des fissures. Ces carac-

tères se notent chez les vivants aussi bien que chez les morts. Les caractères morphologiques de la racine présentent encore plusieurs facteurs d'identification très intéressants : racines aplaties, rondes, uniques ou multiples. L'occlusion normale ou anormale présente à elle seule déjà tellement de caractères distinctifs qu'un œil exercé ne peut s'y tromper. Je m'en voudrais d'entrer dans des détails trop techniques et trop spéciaux. Je me contenterai de montrer par des clichés combien ce moyen d'identification peut présenter de ressources fécondes.

Si nous envisageons la tératologie, nanisme ou gigantisme peuvent présenter tant de variétés qu'il est impossible d'en prévoir le nombre.

Les anomalies de volume, de forme, de nombre, de siège, de direction, de développement, de nutrition, de structure, de disposition interviendront également comme des facteurs multiples et variés dans les recherches d'identification.

La question des races est trop connue dans ce milieu pour m'étendre davantage sur les caractères différentiels des organes dentaires aussi bien chez les divers peuples que parmi les cinq races principales.

Ceci m'amène à vous parler des mutilations voulues ou accidentelles : fractures, limage, extraction, abrasion, déviations fonctionnelles, usure. Ces déformations se rencontrent aussi bien dans certaines professions : tailleuses, fleuristes, cordonniers, souffleurs de verre, etc., que chez les sauvages.

Si nous abordons les lésions pathologiques, nous nous trouvons en présence de cas tellement complexes et variés que les citer tous serait presque impossible. Signalons cependant : le tartre dentaire salivaire et sérique, la gingivite, la polyarthrite alvéolo-dentaire, le diabète, la syphilis, la tuberculose, le rachitisme, la grossesse, l'ostéomyélite des maxillaires, les stomatites, le noma, les fistules, le scorbut, la carie surtout est digne d'attention, les périostites, les cémentites, les érosions congénitales ou acquises, les tumeurs, les fissures du palais (gueule-de-loup, bec-de-lièvre), la leucoplasie, les glossites, les nécroses, les hypoplasies de l'émail, etc., etc.

La perte des dents suppose aussi le port de pièces prothétiques telles que dents à pivots, plaques en caoutchouc ou en or, bridge works ou même appareils de prothèse restauratrice des maxillaires.

L'examen des tissus mous tels que les lèvres, les joues, la langue, le palais avec toutes ses papilles, le voile du palais, augmente dans

des proportions plus considérables encore les éléments d'identification qui peuvent être à notre disposition.

L'examen de dents extraites peut servir dans nombre de cas, par leurs caractères morphologiques, à rendre les recherches des plus caractéristiques et des plus intéressantes.

Je n'ai pas voulu dans cette courte étude entrer dans trop de détails techniques qui eussent pu fatiguer beaucoup trop votre attention. J'ai pensé qu'en vous montrant par les projections le bien fondé de ce que j'avance, j'aurais bien plus facilement rallié votre approbation. Vous trouverez comme moi que si tous les facteurs dont je viens de vous parler peuvent entrer en ligne de compte dans l'identification bucco-dentaire, on devra consulter la table des logarithmes aux dernières pages pour démontrer le nombre considérable de fiches possibles, et vous conclurez avec moi qu'il est presque impossible de rencontrer deux bouches identiques. Je suis heureux de citer ici l'opinion d'un de nos plus éminents confrères, le Prof<sup>r</sup> Choquet, de l'École dentaire de Paris, qui pendant plusieurs années fit des mensurations sur les 30,000 crânes du Museum en vue de l'obtention du Prix Broca et qui affirme n'avoir jamais rencontré deux bouches semblables.

On pourrait objecter que par la disparition des dents en totalité ou en partie, l'identification bucco-dentaire pourrait n'avoir plus aucune utilité. Erreur, car il reste encore assez de moyens de contrôle sur les parties restantes pour pouvoir étayer encore une thèse affirmative. Et c'est ici que je puis faire remarquer combien les mensurations pratiquées avec l'appareil de M. Groth peuvent venir apporter leur part de contribution à l'identification bucco-dentaire en reconstituant, par exemple, la hauteur de l'occlusion dans ses rapports avec l'articulation temporo-maxillaire.

Je dois aussi faire mention du traité de mon très distingué confrère le Dr Amoëdo, de Paris : *L'art dentaire en médecine légale*. Il a traité cette question d'une façon très large et très complète, mais non au point de vue qui nous occupe actuellement. Je serais heureux si ma modeste collaboration pouvait en quoi que ce fût aider notre ami le Dr Vervaeck dans les efforts très louables qu'il déploie pour installer en Belgique le premier laboratoire d'anthropologie criminelle.

La question que vous vous posez actuellement est celle-ci : Comment pourrait-on organiser pareille identification ? Je pense qu'elle ne nécessiterait pas grand effort : une empreinte parfaite des deux mâchoires et une fiche signalétique indiquant toutes les

particularités qui seraient relevées dans l'examen anthropométrique. Reste à créer cette fiche : c'est ce que je me propose de faire dans une prochaine communication.

Des remerciements sont votés à MM. Huart-de Loë et Quintin pour leurs intéressantes communications.

La séance est levée à 11 heures.